

# LA KERMESSE

---

REVUE HEBDOMADAIRE

---

QUÉBEC AU TEMPS PASSÉ

(Suite)

Des avocats aux notaires, il n'y a qu'un pas. Il y avait quatorze notaires à Québec, en 1808. En voici la liste : Charles Voyer, Joseph B. Planté, Roger Lelièvre, Félix Têtu, Barth. Faribault, Michel Berthelot, Jacques Voyer, Mich. Sauvageau, John Jones, Martin Martineau, Pierre Laforce, A. de la Chevrotière, Jean Bélanger, Thomas Lee. De ce nombre, deux seulement étaient députés : MM. Joseph Planté et Michel Berthelot.

M. Planté était au premier rang de sa profession. C'est lui que nous avons vu figurer dans *l'affaire du testament*. On le considérait comme un des chefs du parti patriote dans l'Assemblée. Il prit une part active au débat sur la question de l'exclusion des juges, et prononça un fort solide discours contre le juge de Bonne. C'est fut assez pour lui attirer le déplaisir de l'exécutif. Dans son numéro du 18 juin 1808, le *Canadien* publiait l'entre-filet suivant :

On dit que MM Panet, Liéut-Colonel de milice, Bédard, capitaine, Taschereau, capitaine Aide Major, Borgia, Lieutenant, Blanchet, Assis-tant Chirurgien, ont perdu leurs commissions, parce qu'on les croit propriétaires du *Canadien*.

M. Planté a aussi perdu sa commission de greffier du Papier Terrier et d'Inspecteur des Domaines du Roi ; mais on espère qu'il sera réhabilité.

La rumeur enregistrée par le *Canadien* était fondée, et le journal patriote savait bien à quoi s'en tenir. MM. Panet, Taschereau, Borgia, Blanchet venaient de recevoir la lettre suivante, qui est historique :

Château St-Louis, Québec, 14 juin 1808.

Monsieur,

J'ai reçu instruction de Son Excellence le gouverneur en chef de vous informer qu'il croit nécessaire au service de Sa Majesté, de vous démettre de votre grade dans la milice de cette ville. Son Excellence me prie d'ajouter qu'il est poussé à adopter cette mesure parce qu'il ne peut placer aucune confiance dans le service d'une personne qu'il a de bonnes raisons de considérer comme l'un des propriétaires d'une publication séditieuse et libelleuse, qui est disséminée dans la province très activement et qui a pour objet de vilipender le gouvernement de Sa Majesté, et de créer un esprit de mécontentement parmi ses sujets, aussi bien que de désunion et d'animosité entre les deux races auxquelles ils appartiennent.

Je suis, etc.

H. W. R.